



## Qu'indiquent le blottissement et le tremblement ?

- Les capacités de thermorégulation des porcelets sont très peu développées. Par conséquent, ils sont particulièrement exposés à l'hypothermie quand la température ambiante est inférieure à leur zone de thermoneutralité.
- Les signes d'hypothermie sont les suivants: comportement de blottissement, tremblements et hérississement des poils.



## Exigences légales



« Une partie de l'espace au sol suffisante permettant aux animaux de se reposer ensemble simultanément doit être solide ou recouverte d'un tapis ou d'une litière composée de paille ou autres matériaux adaptés. » d'après la directive du Conseil **2008/120/CE** {Annexe I, Chapitre II, point C1}  
*Remarque : Il se peut qu'il existe une législation nationale plus stricte en application.*

Pour permettre aux porcelets de trouver une zone de repos confortable d'un point de vue thermique, la taille du nid doit être suffisante : une portée de 10 à 14 porcelets en période de sevrage a besoin de 1,10-1,30 m<sup>2</sup> pour se reposer *Photo : Système Pro Dromi®.*



Les porcelets qui viennent de naître sont vulnérables face aux basses températures. À la naissance, la zone de thermo-neutralité du porcelet débute à 34 °C. Pour vérifier que les besoins des porcelets en termes de confort thermique sont respectés, mesurer la température à environ 8-10 cm de la zone du nid (= taille d'un porcelet allongé).



## Méthode d'inspection (recommandée)

- L'éleveur/euse note la température du nid et si les porcelets sont blottis anormalement, les tremblements observés et le hérississement des poils durant ses inspections quotidiennes.
- L'inspecteur/rice vétérinaire officiel/le vérifie si les porcelets montrent des signes d'hypothermie : blottissement, tremblement, hérississement des poils.
- L'inspecteur/rice communique les résultats à l'éleveur/euse et en cas d'incohérence entre les exigences légales et la situation de l'élevage, des mesures correctives doivent être prises.

# Blottissement et tremblement Méthode d'évaluation



Étant donné que le blottissement est plus fréquemment observé chez les animaux au repos, attendre 10 minutes afin que les animaux s'installent en entrant dans la pièce. Le comportement de blottissement chez les porcelets ne sera pris en compte que quand ils disposent de plus d'espace disponible que celui qu'ils occupent.

Le blottissement est observé lorsqu'un porc est allongé et que plus de la moitié de son corps est en contact avec un autre porc (c'est-à-dire qu'il est quasiment allongé sur un autre porc). Le blottissement n'est pas avéré quand un animal est couché côte à côte avec un autre animal. Estimer le nombre d'animaux blottis dans la portée.

**Pas risque d'atteinte au bien-être: 0-20 % des porcelets de la portée au repos montrent un comportement de blottissement**



**Haut risque d'atteinte au bien-être: Plus de 20% des porcelets de la portée au repos montrent un comportement de blottissement**



## Vérifier également le tremblement et le hérississement des poils

**Tremblement :** désigne la vibration lente et irrégulière de n'importe quelle partie du corps ou de l'intégralité du corps.

Estimer le nombre de porcelets qui tremblent :  
**Haute risque atteinte au bien-être: Plus de 20% des porcelets tremblent.**

**Le hérississement des poils se produit en cas de stress dû au froid et permet d'identifier les porcelets souffrant d'hypothermie**

**Photo (dr.) :** le hérississement des poils est visible dans les zones de la tête et du cou



Méthode d'évaluation source: protocole Welfare Quality®



Co-funded by  
the European Union



EU Reference Centre  
for Animal Welfare *Pigs*

En cas de question ou de suggestion relative à cette fiche, veuillez contacter le Centre [info.pigs@eurcaw.eu](mailto:info.pigs@eurcaw.eu)